

RISQUES PROFESSIONNELS ATMP DES SALARIES AGRICOLES

En 2024, on dénombre 33 843 AT mission (avec arrêt), 2 322 AT trajet (avec arrêt), et 3 320 MP (avec et sans arrêt).

Heures travaillées

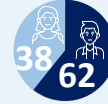


Répartition selon le sexe



évolution en 5 ans

Population



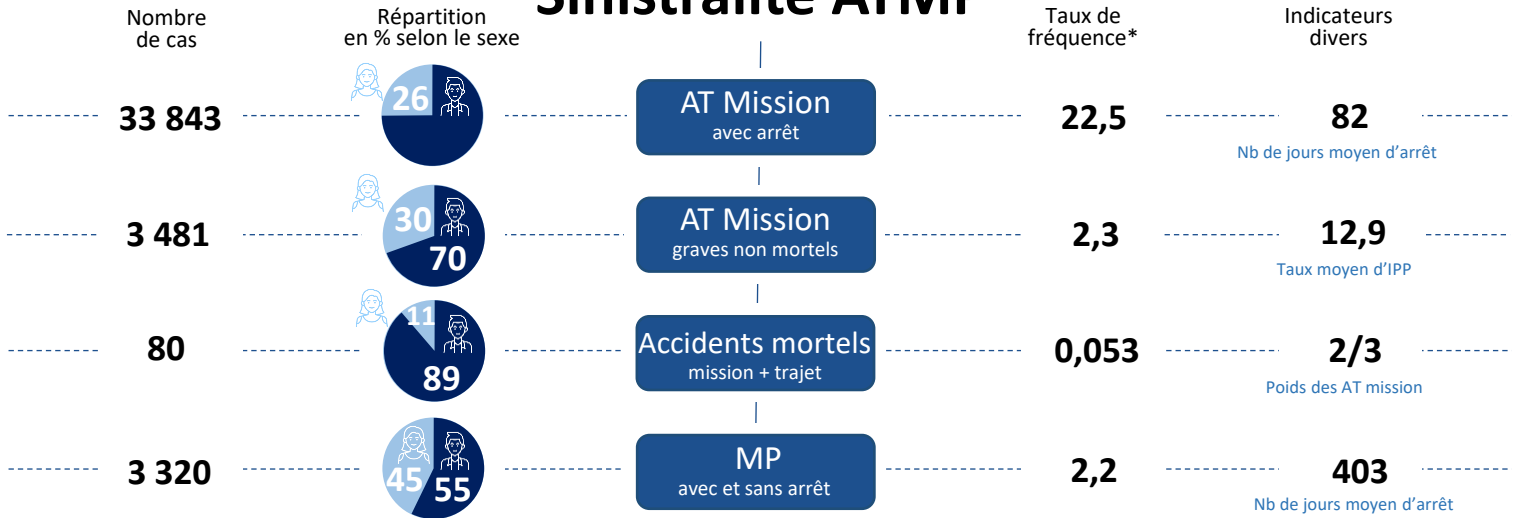
Répartition selon le sexe



évolution en 5 ans

Nombre de Salariés

Sinistralité ATMP



MP : maladies professionnelles

AT : accidents du travail. De « mission » i.e. survenu par le fait ou à l'occasion du travail, ou de « trajet » i.e. survenu pendant le trajet d'aller et retour entre le domicile et lieu de travail, ou du lieu du travail et le lieu de restauration.

Avec arrêt : l'ATMP a généré un arrêt de travail.

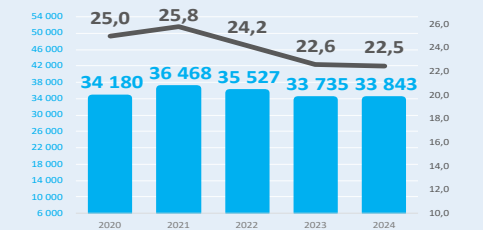
Grave non mortel : attribution à la victime de l'ATMP d'un taux d'incapacité permanent partiel.

* Taux de fréquence : nombre de cas pour 1M d'heures travaillées.

Les différents cas d'ATMP (avec et sans arrêt, avec arrêt, graves non mortels, types de risques ou pathologies) ne peuvent être additionnés car ils peuvent être cumulatifs et sont dénombrés de manière distincte.

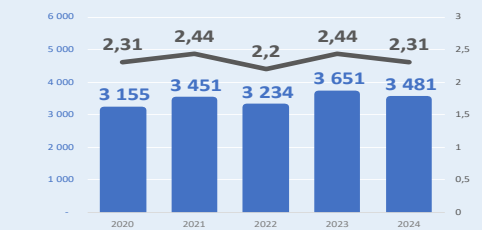
Evolution de la sinistralité

AT avec arrêt



Evolution annuelle moyenne
 Nombre de cas: -0,2%
 Taux de fréquence: -0,6 point

AT graves non mortels



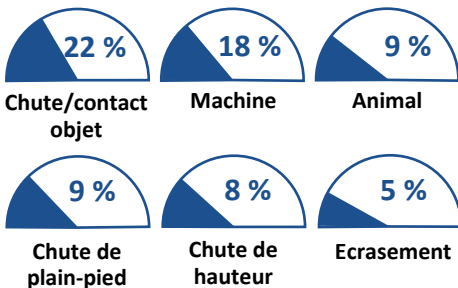
Evolution annuelle moyenne
 Nombre de cas: +2,8%
 Taux de fréquence: +0,0 point

MP avec et sans arrêt

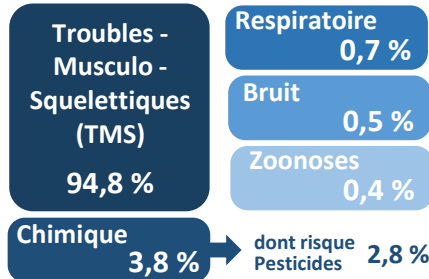


Evolution annuelle moyenne
 Nombre de cas: +3,6%
 Taux de fréquence: +0,0 point

Répartition des AT avec arrêt de mission selon les principaux risques



Répartition des Maladies Professionnelles par groupes de pathologies



Répartition des AT de mission par tranches d'âge

